



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2016

Ordre du jour :

1. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 14 décembre 2015 et du 11 janvier 2016
2. 6819 Projet de loi portant approbation de l'Accord sur le statut et les fonctions de la Commission internationale pour les personnes disparues, fait à Bruxelles, le 15 décembre 2014
- Rapporteure : Madame Claudia Dall'Agnol
Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 6839 Projet de loi portant approbation de l'Accord de sécurité entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Pologne concernant la protection réciproque d'informations classifiées, signé à Varsovie le 12 mai 2015
- Rapporteure : Madame Claudia Dall'Agnol
Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. 6840 Projet de loi portant approbation du Protocole à l'Accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque, signé à Bruxelles, le 1^{er} avril 2015
- Rapporteure : Madame Claudia Dall'Agnol
Présentation et adoption d'un projet de rapport
5. 6829 Projet de loi portant approbation du Traité entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique concernant la coopération en matière de défense et de sécurité, fait à Bruxelles, le 5 février 2015
- Rapporteure : Madame Claudia Dall'Agnol
6. Présentation du bilan de la Présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe par Mme Anne Brasseur
7. Dossiers européens: adoption de la liste des documents transmis entre le 23 et le 29 janvier 2016

8. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Gilles Baum (remplaçant M. Gusty Graas), Mme Anne Brasseur (remplaçant Mme Lydie Polfer), M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Mars Di Bartolomeo (remplaçant M. Marc Angel), M. Fernand Kartheiser, M. Claude Lamberty (remplaçant M. Eugène Berger), M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth (remplaçant M. Claude Wiseler), M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes

Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Gusty Graas, Mme Lydie Polfer, M. Claude Wiseler

M. Georges Bach, Mme Viviane Reding, M. Claude Turmes, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Laurent Mosar, Vice-Président de la Commission

*

1. **Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 14 décembre 2015 et du 11 janvier 2016**

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

2. **6819 Projet de loi portant approbation de l'Accord sur le statut et les fonctions de la Commission internationale pour les personnes disparues, fait à Bruxelles, le 15 décembre 2014**

La rapporteure présente brièvement son projet de rapport. Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

3. **6839 Projet de loi portant approbation de l'Accord de sécurité entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République de Pologne concernant la protection réciproque d'informations classifiées, signé à Varsovie le 12 mai 2015**

La rapporteure présente brièvement son projet de rapport. Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

4. **6840 Projet de loi portant approbation du Protocole à l'Accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Hongrie, de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque, signé à Bruxelles,**

le 1er avril 2015

La rapporteure présente brièvement son projet de rapport. Le projet de rapport est adopté à l'unanimité.

5. 6829 Projet de loi portant approbation du Traité entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique concernant la coopération en matière de défense et de sécurité, fait à Bruxelles, le 5 février 2015

La commission revient sur la remarque du Conseil d'Etat concernant la publication au Mémorial des Arrangements négociés dans le cadre du projet de loi sous rubrique¹. Lors d'une réunion précédente, la commission avait retenu d'attendre l'avis juridique demandé par la Commission juridique dans le cadre des travaux sur le projet de loi no. 6759 qui soulève une problématique similaire. La rapporteure propose de demander plutôt un avis écrit auprès du Ministère de la Défense, l'avis demandé par la Commission juridique pouvant prendre du temps. Le Vice-Président donne à considérer qu'il s'agit d'un problème de principe, valable pour tous les traités. Il recommande d'attendre l'avis juridique susmentionné pour que la Chambre des Députés puisse prendre sa décision. Après discussion, la commission retient de tenir le projet de loi sous rubrique en suspens jusqu'à la mise à disposition de l'avis juridique et d'en informer le Ministère de la Défense.

Un membre de la commission donne à considérer que le problème ne se pose pas seulement en ce qui concerne la publication de tous les éléments du traité au Mémorial, mais aussi la mise à disposition de tous les documents aux membres de la Chambre des Députés, compte tenu du fait qu'il n'existe pas de documents parlementaires classifiés. De l'autre côté, il ne peut pas y avoir de traités « secrets ». Il propose de s'enquérir si le problème de la publicité des traités se pose également en Belgique et, le cas échéant, comment ce problème y est résolu.

6. Présentation du bilan de la Présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe par Mme Anne Brasseur

Mme Brasseur précise qu'elle a souhaité informer la commission sur le bilan de la Présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe avant la conférence de presse qui se tiendra au cours de l'après-midi. Le bilan est par ailleurs publié dans la brochure « Anne Brasseur : Pas de frontières pour les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. Ni aujourd'hui. Ni demain » distribué au cours de la réunion.

Le conflit en Ukraine a été l'un des sujets phares de la Présidence de Mme Brasseur. Les violences y avaient déjà commencé au début du mandat de la Présidente sortante, mais la Crimée n'était pas encore annexée. Aujourd'hui, beaucoup de craintes persistent, l'Ukraine n'étant pas un pays stable. Dans les dernières 20 années, il n'a pas été réussi d'aider l'Ukraine à instaurer des institutions indépendantes et stables. L'Etat ukrainien est donc très vulnérable, comme par ailleurs la Moldavie. En Ukraine, des réformes de la Constitution sont nécessaires pour respecter les accords de Minsk, mais il n'y pas de majorité parlementaire pour ce faire. S'y ajoute le conflit avec la Russie. Suite à l'annexion de la Crimée en 2014, l'Assemblée parlementaire du Conseil de

¹ « Le Conseil d'Etat insiste néanmoins à ce que ces arrangements soient publiés au Mémorial, comme l'exige l'article 37 de la Constitution. » (avis du Conseil d'Etat du 10 novembre 2015)

l'Europe a retiré le droit de vote à la délégation russe. Les autres pouvoirs ont été maintenus pour pouvoir rester en dialogue. Or, la délégation russe a renoncé à coopérer. La Présidente sortante avait trois entrevues avec le Président de la Douma et une entrevue avec la Présidente du Conseil des Fédérations de la Russie. Les discussions ont été très difficiles. Par ailleurs, la délégation russe vient de renoncer à sa présentation à Strasbourg. Or, un dialogue serait nécessaire, car la Russie n'est pas seulement partie du problème, mais elle peut également apporter des solutions au conflit. Dans le contexte de la situation dans d'autres pays comme la Moldavie, on peut constater que la corruption est un de plus grands problèmes dans les pays où une justice indépendante luttant contre la corruption fait défaut. En Géorgie, la situation donne également lieu à des soucis.

Le deuxième grand dossier au cours de la Présidence de Mme Brasseur était la migration. Il y a deux ans, Mme Brasseur avait déjà souligné l'importance du problème dans le contexte de la guerre en Syrie. Or, il n'a pas été possible d'anticiper le problème pour trouver des solutions.

Tous les 47 pays membres du Conseil de l'Europe sont dans l'obligation de respecter la Convention des Droits de l'homme. Cependant, certains pays membres du Conseil de l'Europe ont des grandes lacunes en ce qui concerne le respect des Droits de l'homme (p. ex. la situation des prisonniers en Azerbaïdjan, la liberté de la presse en Azerbaïdjan et en Turquie, l'état de droit menacé en Pologne). Quatre des cinq groupes politiques de l'AP-CE ont appuyé une demande d'avoir un débat sur le fonctionnement des institutions en Pologne. Cette demande a été rejetée par vote en séance plénière, ce qui est le signe d'un renforcement de la droite et de l'extrême-droite au sein de l'AP-CE.

La nécessité de respecter les Droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme a été un autre sujet important de la Présidence de Mme Brasseur. Les droits fondamentaux ne doivent pas être sacrifiés pour faire place à un état d'exception généralisé. Ce débat se tient actuellement surtout en France.

Dans une série de pays membres du Conseil de l'Europe, des populistes prônent la haine et l'intolérance. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a lancé la campagne « No hate » et la Présidente sortante s'y est beaucoup engagée. La semaine dernière, elle s'est vue décerner le titre d'ambadrice de la campagne contre la haine par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Les valeurs sportives étant identiques aux valeurs du Conseil de l'Europe, la Présidente sortante de l'AP-CE a également mis l'accent sur ce sujet.

Parmi les rencontres avec des personnalités, la Présidente sortante était surtout impressionnée par le Pape. Elle souligne que dans le discours religieux, il faut se concentrer sur les valeurs. Parmi les autres personnalités qui ont fait une grande impression figure aussi Mme Ludmilla Alexeïva, lauréate du prix Vaclav Havel des Droits de l'homme.

Mme Brasseur remercie les membres et le Président de la Chambre des Députés pour leur appui au cours de sa Présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. En tout, elle a accompli 137 missions et 921 entrevues au cours de deux ans. Dans les deux années à venir, elle continuera à accomplir une série de tâches en tant que Présidente sortante de l'AP-CE.

Discussion

Après la projection d'une vidéo sur la Présidence de Mme Brasseur de l'AP-CE, le Président de la Chambre des Députés et les membres des différents groupes politiques parmi les membres de la délégation félicitent la Présidente sortante pour son engagement et son courage exceptionnels.

Mme Brasseur propose aux membres de la commission de mettre le sujet de la ratification des Conventions du Conseil de l'Europe à l'ordre du jour d'une future réunion. Surtout la Convention d'Istanbul contre la violence contre les femmes et le Protocole additionnel de la Charte sociale attendent toujours la ratification par le Grand-Duché.

7. Dossiers européens: adoption de la liste des documents transmis entre le 23 et le 29 janvier 2016

La liste des documents est adoptée.

8. Divers

Les membres de la commission respectivement de la Chambre des Députés seront informés sur les détails de la consultation des documents TTIP au sein du Ministère des Affaires étrangères et européennes. Le Président de la Chambre des Députés informe que dans sa réponse à une question parlementaire afférente, le Ministre des Affaires étrangères et européennes s'est prononcé pour la ratification par les parlements nationaux dans le cas d'une conclusion de l'accord TTIP.

Les chiffres récents concernant les réfugiés seront présentés lors d'une réunion jointe avec la Commission de la Famille le jeudi 4 février à 14.00 heures.

Luxembourg, le 23 février 2016

La Secrétaire-administrateur,
Rita Brors

Le Vice-Président,
Laurent Mosar